



MAIRIE DE TRETEAU
1 PLACE DE LA MAIRIE
03220 TRETEAU



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Envoyé en préfecture le 21/02/2024

Reçu en préfecture le 21/02/2024

Publié le

S²LOW

ID : 003-210302899-20240202-2024011-DE

**Extrait du registre des Délibérations du Conseil
Municipal de la Commune de TRETEAU
Délibération 2024011
Refacturation des frais de fonctionnement aux
communes du RPI 2022-2023**

Séance du 02 février 2024

Le 02 février 2024, dix-neuf quarante-cinq minutes, les membres du Conseil Municipal, régulièrement convoqués, se sont réunis à la Mairie, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur DELIGEARD Arnaud, Maire.

Présents : M. DELIGEARD Arnaud, M. CHASSAGNE Jean-François, M. DESBOUIS Serge, M. VIGNE Olivier, Mme CHAPPAZ Aurélie, M. BONIN Gérard, Mme CHAUVET Anne-Marie, M. GILLES Xavier, M. MONNET Jérôme.

Absents : M. DEVILLARD Claude, Mme PELLETIER Emeline.

Excusés : Mme DEGIRAL Laurence, Mme LEBRE Amélia.

Pouvoirs : Mme DEGIRAL Laurence donne pouvoir à Mme CHAUVET Anne-Marie, Mme LEBRE Amélia donne pouvoir à M. DELIGEARD Arnaud.

Secrétaire de séance : M. CHASSAGNE Jean-François.

Nombre de membres en exercice : 13

Nombre de présents : 9

Nombre de votants : 11

Date de la convocation : 29 Janvier 2024

Date d'affichage de la convocation : 29 Janvier 2024



MAIRIE DE TRETEAU
1 PLACE DE LA MAIRIE
03220 TRETEAU



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Envoyé en préfecture le 21/02/2024
 Reçu en préfecture le 21/02/2024
 Publié le
 ID : 003-210302899-20240202-2024011-DE

Année scolaire 2022-2023

	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
Treteau 30	Colline Beurrier Thyliau Giraud Lukas Sabot Abby Anne Nathalie Desmignieux	Ronan REMBERT Ilan GRUET Leo GILLES Timoter DEVAUX Louison DELLION Alice BUSSEEROLLES	Mael MINARD Lise MATHÉY HaleyBRIFFAUT	Chloélya GIRAUD Lois TASTET Enora CAMEL	Hugo Busserolles Manoë Procureur Edene Robino Clément Givry	Camille Charbonnier Noam Minard Soan Chappaz	VREKÉE Senna Chardomet-B. swammah Chloé robin CHARGROS Emmy	GIVRY Thomas REMBERT Alban Gaudard Joan
Cindré 14	Brune Devaux De Chambord	Arthur Devaux de Chambord Benjamin FOURNIER	Lucie BOUGAIN Jade SABOT Lucas VILLAUMIE-GATARD		Hugo Laurent Méron Croisel Paul Malleret Alice BRETON	Kellyan Inacio		VAN DOOREN PAULIN LAURENT PABLO
Chavroches 18	Louise Sureau Kahilys Daina FERRAT		Léa CHAVET Adèle SABOT		Nina Villaume-Gatard Joy Boireau Camille Corre Paul Gelin		PEJOUX Mila OTTEN Aelys Laignel J.Bapt Lucie Legouge Blanche Van Bellinghen Noha Gailand	Louistalieu Ambre Pégario C. Tinco Mahaut Van Bellinghen Descloux Noah VINCENT Emilie
	5	10	8	3	12	4	10	10
	ECOLE DE TRETEAU							
	62							

Nombre d'élèves de CHAVROCHES scolarisés à TRETEAU: 3 3x40 = 120€
 Nombre d'élèves de CINDRE scolarisés à TRETEAU: 6 6x40 = 240€



A TRETEAU, le 26/01/2024
 Le Maire, Arnaud DELIGEARD.



MAIRIE DE TRETEAU
1 PLACE DE LA MAIRIE
03220 TRETEAU



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Envoyé en préfecture le 21/02/2024
Reçu en préfecture le 21/02/2024
Publié le
ID : 003-210302899-20240202-2024011-DE



REPARTITION CAR ANNEE SCOLAIRE 2022-2023
VAN DER WIEL Corinna du 01 septembre 2022 au 07 JUILLET 2023

Mois	Coût chargé agent	Coût réel
sept-22	596,39 €	596,40 €
oct-22	397,59 €	397,60 €
nov-22	463,86 €	463,87 €
déc-22	265,03 €	265,03 €
janv-23	450,55 €	450,56 €
févr-23	212,02 €	212,03 €
mars-23	477,05 €	477,06 €
avr-23	265,06 €	265,07 €
mai-23	530,12 €	530,14 €
juin-23	596,39 €	596,40 €
juil-23	132,53 €	132,53 €
TOTAL	4 386,61 €	4 386,70 €

coût chargé Agent 1h
19,84

(cf coût horaire PJ)

À TRETEAU,
Le 26/01/2024

Le Maire,
Arnaud DELIGEARD.



	Nombre de jours d'école	Heures de car par mois
sept-22	18	30,06
oct-22	12	20,04
nov-22	14	23,38
déc-22	10	16,7
janv-23	17	28,39
févr-23	8	13,36
mars-23	18	30,06
avr-23	8	13,36
mai-23	16	26,72
juin-23	18	30,06
juil-23	4	6,68
TOTAL	138	238,81

1H40 PAR JOUR (=1,67H)

Annualisation heures de car :

8,67H/semaines - 37,57H/mois soit 8H40Min/semaines et 37H34Min/mois

SOIT UN TOTAL DE 238 H 49 Min

TOTAL SALAIRE + CHARGES POUR ANNEE SCOLAIRE 4 386,70 €

SOIT PAR COMMUNE : 4386,70/3 = 1 462,23 €



MAIRIE DE TRETEAU
1 PLACE DE LA MAIRIE
03220 TRETEAU



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Envoyé en préfecture le 21/02/2024

Reçu en préfecture le 21/02/2024

Publié le

ID : 003-210302899-20240202-2024011-DE

S²LOW

ACCUEIL PERISCOLAIRE année 2022
CALCUL DU PRIX DE REVIENT HORAIRE PAR ENFANT POUR ANNEE CIVILE 2022

DEPENSES COMPTE DE RESULTAT ANNEE 2022

INTITULE DES DEPENSES	MONTANT
Achat Eau Electricité Petit Equipement gouters etc	1129
Services Extérieurs Assurance	454
Autres Services Extérieurs	227
Impots	458
Frais de Personnels	14918
charges exceptionnelles	0
MONTANT TOTAL DES DEPENSES	17186

RECETTES RELLEMENT PERCUES POUR ANNEE 2021

INTITULE DES RECETTES	MONTANT
Participation des familles	4887,7
Participation CAF	
Prestation de service ordinaire	5307,67
Participation MSA	
Prestation de service ordinaire	356,41
Contrat Enfance Jeunesse	322,52
MONTANT TOTAL DES RECETTES	10874,3

SOIT DEFICIT A LA CHARGE DE LA COMMUNE 6311,7

Nombre d'heures facturées 6114

Soit prix de revient horaire à la charge de la commune **1,032335623**

Enfants de Chavroches ayant fréquenté l'accueil du 01 Janvier au 31 Décembre 2022

NOMS PRENOMS	Nbre d'heures
GELIN Paul	384,17
PEGORARO Timéo	11,08
SABOT Adèle	103,16
SABOT Lise	54,5
TOTAL D'HEURES A FACTURER A CHAVROCHES	552,91
cout horaire	1,032335623
A payer par Chavroches	570,79 €

Enfants de Cindré ayant fréquenté l'accueil du 01 Janvier au 31 Décembre 2022

NOMS PRENOMS	Nbre d'heures
BRETON Alice	76,17
CROISEL Manon	28,83
LAURENT Hugo	386,24
LAURENT Pablo	297,58
SABOT Jade	151,17
TOTAL D'HEURES A FACTURER A CINDRE	939,99
cout horaire	1,032335623
A payer par CINDRE	970,39 €

Fait à TRETEAU.
le 31/01/24.
Le Maire, A. DELIGEARD



Titres à émettre pour la commune de Cindré :

- Au titre de la participation au transport scolaire : 1 462.33 euros.
 - Au titre de la participation par enfant : 240 euros.
 - Au titre de la participation au fonctionnement de l'accueil de loisirs : 970.39 euros.
- Total à recouvrer : 2 672.72 euros.**



**MAIRIE DE TRETEAU
1 PLACE DE LA MAIRIE
03220 TRETEAU**



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Envoyé en préfecture le 21/02/2024

Reçu en préfecture le 21/02/2024

Publié le

ID : 003-210302899-20240202-2024011-DE

S²LOW

Titres à émettre pour la commune de Chavroches :

- Au titre de la participation au transport scolaire : 1 462.33 euros.
- Au titre de la participation par enfant : 120 euros.
- Au titre de la participation au fonctionnement de l'accueil de loisirs : 570.79 euros.

Total à recouvrer : 2 153.12 euros.

Soit un total global à recouvrer auprès des communes de Chavroches et Cindré de **4 825.84 euros** à imputer au compte 74748.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve le calcul des charges à refacturer auprès des autres communes et autorise le Maire à émettre les titres à signer tout document afférent à ce sujet.

Pour : 11 Contre : 0 Abstentions : 0

Pour extrait conforme

Le Maire

Arnaud DÉLIGEARD



Envoyé en préfecture le 21/02/2024

Reçu en préfecture le 21/02/2024

Publié le



ID : 003-210302899-20240202-2024011-DE